

ENQUÊTE SUR LES FLUX DE MARCHANDISES AUX FRONTIÈRES TERRESTRES

Rapport final

Décembre
2019



Table des matières

Résumé	4
1- Introduction	5
1-1- Présentation de la Guinée	5
1-2- Contexte et justification	5
1-3- Objectifs de l'enquête	6
2- Méthodologie de l'enquête	7
2-1- Cible de la collecte	7
2-2- Couverture géographique	7
2-3- Méthode et outils de collecte des données	8
2-4- Méthode de calcul des coefficients de correction de la balance commerciale	9
3- Analyse des données de l'enquête	9
3-1- Exportations	9
3-1-1- Structure des exportations	10
3-1-2- Destinations des exportations	12
3-2- Importations	14
3-2-1- Structure des importations	14
3-2-2- Provenance des importations	15
3-3- Coefficients de correction des importations et des exportations	16
3-4- Coefficients de correction de la balance commerciale	18
4- Conclusion et recommandations	19

Remerciements

Cette enquête sur les flux des marchandises a été réalisée dans le cadre du Projet d'Amélioration des Statistiques de la Balance des Paiements, grâce à l'appui technique et financier de la Banque Afrique de Développement (BAD) sur le Fonds africain pour Commerce mis en place par le Canada.

A cet effet, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) adresse à la BAD ses sincères remerciements pour son accompagnement constant à la Guinée dans son processus de développement, à travers le financement des projets de développement. Elle exprime toute sa reconnaissance à Madame Dorthée OUISSIKA, Chef de Projet pour sa disponibilité, son soutien constant et pour ses observations pertinentes sur le document.

Elle remercie également l'Institut Africain pour les Transferts de Fonds pour son appui technique, dans le cadre de l'amélioration des statistiques sur les transferts de fonds.

Enfin, la BCRG exprime sa reconnaissance à toute l'équipe du projet, aux agents de collecte et de saisie des données pour la qualité du travail accompli.

Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas forcément la position de la Banque Africaine de Développement.

Résumé

L'enquête sur les flux de marchandises aux frontières terrestres visait à estimer les flux de marchandises qui passent aux bureaux et postes des douanes non informatisés et à mettre à jour le coefficient de correction de la balance commerciale. Elle a couvert 22 bureaux et postes de douanes non informatisés et s'est déroulée du 1er avril 2018 au 30 mars 2019.

Sur l'ensemble des flux enregistrés au niveau des bureaux et des postes de douanes non informatisés couverts par l'enquête, les exportations sont estimées à GNF 257,9 milliards. L'essentiel de ces exportations sont déclarées à Sambailo (44,7%) et Foulaya (30,7%). Elles sont constituées des produits agricoles (81,3%), des produits divers (6,9%), des produits textiles et des accessoires (4,7%) et des produits des industries alimentaires et des boissons (4,5%). Leurs principales destinations sont le Sénégal (81,8%), la Guinée-Bissau (6,2%) et la Côte d'Ivoire (5,5%).

Les importations sont estimées à GNF 231,7 milliards. Elles sont essentiellement déclarées à Sambailo (81%) et Diecké (4,1%). Elles proviennent principalement du Sénégal (81,2%), suivi de la Côte d'Ivoire (11,7%), du Liberia (4,9%) et de la Sierra Leone (1,4%). Elles sont composées principalement des produits des industries alimentaires et de boissons (46,8%) et les produits métallurgiques, de fonderies et des pièces (15,9%).

1. Introduction

1.1. Présentation de la Guinée

La République de Guinée est située en Afrique de l'Ouest et couvre une superficie de 245 857 km². Elle dispose d'une pluviométrie abondante et d'un sous-sol riche en ressources naturelles. La Guinée dispose de 483 Km de littoral atlantique et fait frontière avec six pays qui sont la Guinée Bissau, le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Sierra Leone.

La population de la Guinée, qui croît à un rythme annuel moyen de 2,9%, était estimée à près de 12,2 millions d'habitants en 2019 selon l'Institut National de la Statistique.

Sur le plan économique, le taux de croissance du PIB s'est situé à 5,8% en 2018 et devrait s'établir à 5,9% en 2019. L'inflation, en glissement annuel, s'est élevée à 9,9% en décembre 2018 contre 9,6% en décembre 2017.

Au niveau des échanges, la balance commerciale de la Guinée est excédentaire de USD 592,42 millions (représentant 5,7% du PIB) en 2018 contre un excédent de USD 1110 millions (10,7% du PIB) en 2017, soit une amélioration de 46,6%. Les exportations se sont situées à USD 3978,04 millions (38,5% du PIB) contre USD 4594,06 millions (44,2 % du PIB) en 2017. Les importations sont passées de USD 3484,05 millions (33,4% du PIB) en 2017 à USD 3385,64 millions (32,7% du PIB) en 2018. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est situé à 117,5 % en 2018, en baisse de 14,4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Les exportations à destination des pays membres de la CEDEAO ont représenté 16,8% du total des exportations en 2018 contre 4,4 % en 2017. Le poids des importations en provenance de la CEDEAO s'est situé à 4,5% en 2018 contre 14,6 l'année précédente.

De son côté, la balance des transferts courants s'est soldée par un excédent de USD 132,5 millions en 2012 contre un excédent de USD 139,5 millions en 2010.

Le flux net des investissements directs étrangers (IDE) est passé de USD -576,50 millions en 2017 à USD -353,08 millions en 2018.

1.2. Contexte et justification

La balance commerciale est une composante de la balance des paiements qui retrace la valeur des exportations et des importations de biens d'un pays avec le reste du monde. Elle fournit des informations sur la situation économique qui aident à prendre des décisions de politique économique et des indicateurs de compétitivité d'une économie. Une balance commerciale excédentaire traduit la compétitivité d'un pays vis-à-vis du reste du monde et constitue un facteur de productivité. Par contre, une balance commerciale déficitaire révèle un manque de compétitivité et traduit une situation de dépendance qui freine la croissance économique.

Au niveau national, la production de ces statistiques permet d'évaluer le niveau de recouvrement des recettes douanières qui constituent la principale source de recettes publiques de la Guinée. Elle permet également de faire des projections nécessaires à la prise de décision par les autorités nationales, en matière de politiques fiscale et commerciale.

En République de Guinée, la Banque Centrale est l'Institution en charge de la production et de la publication des statistiques de la balance commerciale. Elle collecte les données sur les exportations et les importations déclarées au port autonome et à l'aéroport de Conakry, auprès des bureaux de douanes de Kamsar, de Kourémalé et de Pamelap qui sont tous informatisés. Elle utilise des coefficients de correction pour tenir compte des flux commerciaux non-enregistrés et passant par les bureaux et postes de douanes non informatisés. Depuis 2005, ces coefficients sont estimés à 5% pour les exportations et à 2% pour les importations. Ils ont été calculés au moyen d'une enquête ponctuelle au niveau de quelques bureaux et postes de douanes et ne sont pas actualisés depuis cette date. Ils sont ainsi devenus obsolètes et leur utilisation dans l'estimation des exportations et des importations affecte la qualité des données de la balance commerciale.

Pour pallier cette insuffisance, la Banque Centrale, en collaboration avec la Direction Générale des Douanes et l'Institut Nationale de la Statistique, a organisé au cours de la période du 1er avril 2018 au 30 mars 2019, une enquête sur les flux de marchandises aux frontières terrestres sur toute l'étendue du territoire de la Guinée. Cette enquête a été menée auprès des bureaux et postes de douanes non informatisés, en vue d'actualiser les coefficients de corrections applicables à la balance commerciale et d'améliorer ainsi leur qualité.

Le rapport de cette enquête qui fait l'objet du présent document comprend deux sections. L'une est consacrée à la méthodologie utilisée et l'autre présente les principaux résultats obtenus.

1.3. Objectifs de l'enquête

La présente enquête a pour objectif principal, la collecte des informations permettant d'actualiser le coefficient de correction de la balance commerciale de la Guinée.

Spécifiquement, elle vise à :

- ◇ estimer les valeurs des exportations et des importations déclarées au niveau des bureaux et postes de douanes non informatisés ;
- ◇ identifier les destinations des exportations et les provenances des importations enregistrées au niveau des bureaux et des postes de douanes non informatisés ;
- ◇ examiner la structure des exportations et des importations déclarées aux bureaux et postes de douanes non informatisés ;

- ◇ actualiser les coefficients de correction de la balance commerciale de la Guinée;
- ◇ faire des recommandations.

2. Méthodologie de l'enquête

2.1. Cible de la collecte

L'enquête cible les opérateurs économiques qui exportent et/ou importent des marchandises au niveau des bureaux et des postes douaniers non informatisés, et ce, quelle que soit la valeur des marchandises au cours de la période de l'enquête.

2.2. Couverture géographique

Initialement, l'échantillon de l'enquête couvrait 35 bureaux et postes de douanes non informatisés identifiés sur toute l'étendue du territoire guinéen. Au moment de l'enquête, en raison de la fermeture de certains d'entre eux ayant un fonctionnement saisonnier et du mauvais état des routes, les 22 bureaux et postes douaniers ci-après ont finalement été couverts.

Tableau 1: Liste des bureaux et postes douaniers couverts par l'enquête

Région	Préfecture/Commune	Centre de collecte
Boké	Gaoual	Foulamori
	Koundara	Kandika
		Sambailo
Boké	Kalounka	
Conakry	Matam	Boussoura
Kindia	Forécariah	Benty
		Layah
		Dakagbè
	Kindia	Madina Oula
Labé	Mali	Kérouané
		Foulaya
N'Zérékoré	Lola	Tounkarata
		Bossou
		N'Zoo
	Yomou	Diecké
		Lagbara
	Beyla	Tinkoro
		Sirana
		Wolono
	N'Zérékoré	Yalenzou
	Macenta	Kabaro
		Koyamah

Source : Direction Générale des Douanes

Le tableau ci-dessous présente les bureaux et postes de douanes non retenus dans le cadre de la présente enquête.

Tableau 2 : Liste des bureaux et postes douaniers non couverts par l'enquête

Région	Préfecture/Commune	Centre de collecte
N'Zérékoré	Macenta	Badiaro
	Guéckédou	Késséinèye
		Nongoa
Lola	Guéléмата	
Labé	Labé	Sita Koto
Kankan	Kankan	Lensoro
		Niagassola
		Niantania
		Bougoula
		Hérémakono
		Aéroport
		Noumoudjila
Niani		

Source : Direction Générale des Douanes

2.3. Méthode et outils de collecte des données

La méthode utilisée consiste à distribuer aux postes frontaliers ciblés les Fiches de Déclaration en Détail (FDD) qui constituent les outils de collecte des données. Les fiches sont imprimées et renseignées obligatoirement par les transitaires (déclarant, représentant de l'exportateur et/ou de l'importateur) pour les flux de marchandises dont la valeur est supérieure ou égale à un million de francs guinéens.

Pour les flux de marchandises d'une valeur inférieure à un million de francs guinéens et faisant l'objet d'une quittance, une fiche de Déclaration en Douane Simplifiée (FDS) est élaborée par la Direction Générale des Douanes, en collaboration avec la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). La FDS, qui est un outil de collecte de données, est aussi une version adaptée et simplifiée de la fiche de Déclaration en Détail.

La FDD et la FDS permettent de collecter des informations portant notamment sur :

- ◇ le service de douane (bureau, brigade ou poste de douane, type de déclaration et référence douane) ;
- ◇ l'opérateur économique (exportateur ou importateur) ;
- ◇ la date de déclaration ;
- ◇ la nature des articles importés ou exportés ;
- ◇ le poids des articles importés ou exportés ;
- ◇ la valeur des articles exportés ou importés.

2.4. Méthode de calcul des coefficients de correction de la balance commerciale

Les coefficients de correction des importations et des exportations sont des coefficients d'ajustement utilisés pour estimer les importations et les exportations passant par les bureaux et postes de douanes non informatisés, et qui ne sont pas observés au cours des enquêtes trimestrielles de la balance des paiements. Leurs expressions s'écrivent respectivement comme suit :

$$C_{imp} = \frac{\text{Importations}_{\text{bureaux et postes non informatisés}}}{\text{Importations}_{\text{bureaux et postes informatisés}}} * 100 \quad (1)$$

$$C_{exp} = \frac{\text{Exportations}_{\text{bureaux et postes non informatisés}}}{\text{Exportations}_{\text{bureaux et postes informatisés}}} * 100 \quad (2)$$

avec :

- ◇ C_{imp} le coefficient de correction des importations entrant par les bureaux et postes douaniers non informatisés ;
- ◇ C_{exp} le coefficient de correction des exportations sortant par les bureaux et postes douaniers non informatisés.

Les montants totaux des importations et des exportations sont ainsi déterminés selon la formule suivante :

$$Imports = (1 + c_{imp}) * \text{Importations}_{\text{bureaux et postes informatisés}} \quad (3)$$

$$Exports = (1 + c_{exp}) * \text{Exportations}_{\text{bureaux et postes informatisés}} \quad (4)$$

3. Analyse des données de l'enquête

3.1. Exportations

Au cours de la période de l'enquête, les exportations enregistrées, au niveau des bureaux et postes de douanes de l'échantillon, sont estimées à GNF 257,9 milliards. La plupart de ces exportations sont déclarées à Sambailo (44,7 %), Foulaya (30,7 %) et Kérouané (7,5 %). Les exportations déclarées par les autres bureaux et postes de douanes sont relativement faibles, se situant entre seulement GNF 4,6 millions et GNF 8,3 milliards.

Tableau 3 : Exportations par bureaux et postes de douane couverts par l'enquête

Exportation par postes de douane	Valeur en GNF	Part (en pourcentage)
Aéroport Siguiri	94 603 896	0,04
Benty	283 610 294	0,11
Dakagbe	23 698 415	0,01
Diecke	67 006 015	0,03
Foulamory	248 573 120	0,10
Foulaya	79 287 748 307	30,75
Kabaro	4 624 081	0,00
Kalounka	11 276 016 483	4,37
Kandika	1 815 593 982	0,70
Postes Kankan	4 100 018 387	1,59
Kerouane	19 289 302 044	7,48
Labgara	8 312 895 175	3,22
Laya	527 305 780	0,20
Madina Oula	6 219 216 932	2,41
Nafadji	4 589 143 388	1,78
Nongoa	286 600 533	0,11
N'Zoo	77 068 015	0,03
Sambailo	115 274 679 805	44,70
Tinkoro	5 782 896 110	2,24
Yalenzou	321 002 668	0,12
Total général	257 881 603 429	100

Source : Données collectées PASBP

3-1-1- Structure des exportations

Les principaux produits d'exportations sont les produits agricoles (81,3 %), les produits divers (6,9 %), les produits textiles et les accessoires (4,7 %) et les produits des industries alimentaires et les boissons (4,5 %).

Tableau 4 : Structures des exportations

Rubriques	Valeur en GNF	Part (en pourcentage)
I. PRODUITS AGRICOLES	209 768 511 569	81,34
II. PRODUITS DE LA PECHE	422 071 974	0,16
III. PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSON	11 695 961 381	4,54
IV. PRODUITS DE L'EXPLOITATION FORESTIERE	1 132 201 581	0,44
V. PRODUITS TEXTILES ET ACCESSOIRES	12 106 023 589	4,69
VI. PRODUITS METALLURGIQUES	73 317 371	0,03
VII. AUTRES EXPORTATIONS	4 795 914 816	1,86
VIII. DIVERS	17 887 601 147	6,94
Total général	257 881 603 429	100

Source : Données collectées PASBP

Les produits agricoles exportés sont estimés à GNF 209,7 milliards. L'essentiel de ces produits sont déclarés aux bureaux de douane de Sambailo (53,4 %), Foulaya (33,4 %) et Kérouané (8,8 %).

Les produits divers, évalués à GNF 17,8 milliards au cours de la période sous-revue, passent principalement par les postes de douanes de Kankan (40 %), Fou-

laya (18 %), Sambailo (14,5 %) et Tinkoro (11,7 %).

Les produits textiles et leurs accessoires sont déclarés principalement au niveau des bureaux et postes de douanes de Labgara (60,8 %), Tinkoro (23,3 %) et Kalounka (15,6 %).

Les produits des industries alimentaires et les boissons sont essentiellement enregistrés à Foulaya (49,6 %) et à Madina Oula (23 %).

Tableau 5 : Exportations par rubriques et par postes douaniers

Rubriques	Valeur en GNF	Part globale (pourcent)	Part dans la rubrique (pourcent)
I. PRODUITS AGRICOLES	209 768 511 569	81,34	100
Sambailo	112 059 813 258	43,45	53,42
Foulaya	70 010 197 929	27,15	33,37
Kerouane	18 386 064 911	7,13	8,76
Kalounka	4 789 314 711	1,86	2,28
Madina Oula	2 100 771 326	0,81	1,00
Labgara	712 473 245	0,28	0,34
Tinkoro	629 409 339	0,24	0,30
Kandika	484 886 260	0,19	0,23
Yalenzou	308 980 057	0,12	0,15
Nongoa	286 600 533	0,11	0,14
II. PRODUITS DE LA PECHE	422 071 974	0,16	100
Madina Oula	422 071 974	0,16	100
III. PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSON	11 695 961 381	4,54	100
Foulaya	5 803 735 301	2,25	49,62
Madina Oula	2 689 311 497	1,04	22,99
Kerouane	903 237 133	0,35	7,72
Sambailo	560 361 536	0,22	4,79
Laya	527 305 780	0,20	4,51
Kankan	462 408 089	0,18	3,95
Benty	283 610 294	0,11	2,42
Kandika	231 204 044	0,09	1,98
Tinkoro	119 815 074	0,05	1,02
Labgara	65 687 638	0,03	0,56
Dakagbe	23 698 415	0,01	0,20
Kalounka	13 563 971	0,01	0,12
Yalenzou	12 022 610	0,00	0,10
IV. PRODUITS DE L'EXPLOITATION FORESTIERE	1 132 201 581	0,44	100
Kalounka	595 427 482	0,23	52,6
Foulaya	261 003 677	0,10	23,1
Madina Oula	95 371 668	0,04	8,4
Labgara	91 094 393	0,04	8
Diecke	67 006 015	0,03	5,9
Tinkoro	22 298 346	0,01	2
V. PRODUITS TEXTILES ET ACCESSOIRES	12 106 023 589	4,69	100
Labgara	7 355 628 225	2,85	60,8
Tinkoro	2 825 827 209	1,10	23,3
Kalounka	1 886 034 147	0,73	15,6
N'Zoo	38 534 007	0,01	0,3
VI. PRODUITS METALLURGIQUES	73 317 371	0,03	100
Tinkoro	73 317 371	0,03	100

Rubriques	Valeur en GNF	Part globale (pourcent)	Part dans la rubrique (pourcent)
VII. AUTRES EXPORTATIONS	4 795 914 816	1,86	100
Kalounka	3 379 601 998	1,31	70,5
Nafadji	951 533 089	0,37	19,8
Foulamory	248 573 120	0,10	5,2
Madina Oula	125 877 757	0,05	2,6
Sambailo	69 006 700	0,03	1,4
Tinkoro	21 322 151	0,01	0,4
VIII. DIVERS	17 887 601 147	6,94	100
Kankan	3 637 310 298	1,41	20,3
Nafadji	3 637 910 000	1,41	20,3
Foulaya	3 212 811 401	1,25	18
Sambailo	2 585 498 312	1,00	14,5
Tinkoro	2 090 906 620	0,81	11,7
Kandika	1 099 503 678	0,43	6,1
Madina Oula	785 812 710	0,30	4,4
Kalounka	612 074 173	0,24	3,4
Aéroport Siguiri	94 603 896	0,04	0,5
Labgara	88 011 673	0,03	0,5
N'Zoo	38 534 007	0,01	0,2
Kabaro	4 624 081	0,00	0
Total général	257 881 603 429	100	100

Source : Données collectées PASBP

3-1-2- Destinations des exportations

Le Sénégal (81,8 %), la Guinée-Bissau (6,2 %) et la Côte d'Ivoire (5,5 %) sont les principales destinations des exportations enregistrées au niveau des bureaux et postes de douanes couverts par l'enquête. Ils sont suivis par le Mali et la Sierra Leone qui reçoivent respectivement 3,4 % et 2,8 % des exportations.

Tableau 6 : Destinations des exportations

Exportation par destination	Valeur en GNF	part (pourcent)
Sénégal	211 016 629 097	81,83
Guinée-Bissau	15 948 910 197	6,18
Cote d'Ivoire	14 080 172 167	5,46
Mali	8 689 161 775	3,37
Sierra Leone	7 216 095 557	2,80
Liberia	516 969 161	0,20
Autres	413 665 477	0,16
Total général	257 881 603 429	100,0

Source : Données collectées PASBP

La plupart des exportations de la Guinée vers le Sénégal sont constituées de produits agricoles (94,5 %) et des produits des industries alimentaires et des boissons (3,3 %). Elles sont déclarées à Sambailo et à Foulaya.

Les exportations destinées à la Guinée Bissau sont déclarées à Kalounka et sont composées essentiellement des produits agricoles (38 %), d'autres produits d'exportations (23,1 %), des produits divers (19,6 %), des produits textiles et

de leurs accessoires (11,8 %).

Les exportations à destination de la Côte d'Ivoire sont essentiellement des produits textiles et leurs accessoires (72,6 %), et des produits divers (15,7 %). Ces produits sont exportés à partir des postes douaniers de Lagbara et Tinkoro.

Tableau 7 : Produits d'exportation pays destination

Destinations	Valeur en GNF	Part globale (pourcent)	Part dans la destination (pourcent)
Sénégal	211 016 629 097	81,83	100
I. PRODUITS AGRICOLES	199 443 273 936	77,34	94,52
III. PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSON	6 930 161 405	2,69	3,28
IV. PRODUITS DE L'EXPLOITATION FORESTIERE	261 003 677	0,10	0,12
VIII. DIVERS	4 382 190 079	1,70	2,08
Guinée-Bissau	15 948 910 197	6,18	100
I. PRODUITS AGRICOLES	6 067 821 698	2,35	38,05
III. PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSON	581 940 580	0,23	3,65
IV. PRODUITS DE L'EXPLOITATION FORESTIERE	595 427 482	0,23	3,73
V. PRODUITS TEXTILES ET ACCESSOIRES	1 886 034 147	0,73	11,83
VII. AUTRES EXPORTATIONS	3 686 392 296	1,43	23,11
VIII. DIVERS	3 131 293 993	1,21	19,63
Cote d'Ivoire	14 080 172 167	5,46	100
I. PRODUITS AGRICOLES	1 252 791 959	0,49	8,90
III. PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSON	185 502 712	0,07	1,32
IV. PRODUITS DE L'EXPLOITATION FORESTIERE	113 392 739	0,04	0,81
V. PRODUITS TEXTILES ET ACCESSOIRES	10 219 989 442	3,96	72,58
VI. PRODUITS METALLURGIQUES	73 317 371	0,03	0,52
VII. AUTRES EXPORTATIONS	21 322 151	0,01	0,15
VIII. DIVERS	2 213 855 793	0,86	15,72
Mali	8 689 161 775	3,37	100
III. PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSON	462 408 089	0,18	5,32
VII. AUTRES EXPORTATIONS	951 533 089	0,37	10,95
VIII. DIVERS	7 275 220 597	2,82	83,73
Sierra Leone	7 216 095 557	2,80	100
I. PRODUITS AGRICOLES	2 263 035 462	0,88	31,36
II. PRODUITS DE LA PECHE	422 071 974	0,16	5,85
III. PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSON	3 523 925 985	1,37	48,83
IV. PRODUITS DE L'EXPLOITATION FORESTIERE	95 371 668	0,04	1,32
VII. AUTRES EXPORTATIONS	125 877 757	0,05	1,74
VIII. DIVERS	785 812 710	0,30	10,89
Liberia	516 969 161	0,20	100
I. PRODUITS AGRICOLES	433 316 455	0,17	83,82
III. PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSON	12 022 610	0,00	2,33
IV. PRODUITS DE L'EXPLOITATION FORESTIERE	67 006 015	0,03	12,96

VIII.DIVERS	4 624 081	0,00	0,89
Autres Pays	413 665 477	0,16	100
I. PRODUITS AGRICOLES	308 272 059	0,12	74,52
VII. AUTRES EXPORTATIONS	10 789 522	0,00	2,61
VIII.DIVERS	94 603 896	0,04	22,87
Total général	257 881 603 429	100,0	100,0

Source : Données collectées PASBP

3.2. Importations

Au cours de la période sous revue, les importations enregistrées aux bureaux et postes de douanes non informatisés et couverts par l'enquête sont de GNF 231,7 milliards. La plupart de ces importations sont enregistrées à Sambailo (81 %), Diecké (4,1 %) et Tounkarata (2,6 %).

Tableau 8 : Répartition des importations par postes de douane

Poste de douane	Valeur en GNF	Part (%)
Diecke	9 512 656 173	4,11
Kabaro	15 066 362	0,01
Nongoa	75 688 740	0,03
N'Zoo	3 354 112 772	1,45
Tinkoro	901 565 185	0,39
Tounkarata	6 077 594 221	2,62
Wolono	2 283 286 820	0,99
Yalenzou	372 732 025	0,16
Kalounka	627 114 044	0,27
Foulamory	172 058 634	0,07
Boussoura	357 466 447	0,15
Benty	328 861 210	0,14
Dakagbe	459 087 040	0,20
Laya	385 753 134	0,17
Kankan	30 714 723	0,01
Madina Oula	1 742 933 071	0,75
Sambailo	187 763 050 110	81,04
Foulaya	103 396 773	0,04
Kerouane	189 974 110	0,08
Bossou	1 368 304 538	0,59
Gueremata	14 436 219	0,01
Lagbara	520 885 811	0,22
Bougoula	13 875 521 486	5,99
Aéroport Siguiri	1 050 777 835	0,45
Balandougouba	122 493 783	0,05
Total général	231 705 531 268	100

Source : Données collectées PASBP

3-2-1- Structure des importations

Les importations en provenance de la sous-région sont constituées principalement des produits des industries alimentaires et de boissons (46,8%) et des produits métallurgiques, de fonderies et des pièces (15,9%). Ils sont suivis des produits chimiques (7,9%) et des produits de la construction automobile (6,4%).

Tableau 9 : Structures des importations

Groupes de produits d'importation	Valeur en GNF	Part (%)
ARTICLES D'HABILLEMENT ET FOURRURES	471 192 719	0,20
CUIRS TRAVAILLES;ARTICLES DE VOYAGE;CHAUSSURES	5 165 857 528	2,23
DIVERS	15 647 029 624	6,75
EQUIPEMENTS ET APPAREILS DE RADIO, TELEVISION ET CO	1 450 968 748	0,63
MACHINES DE BUREAU ET MATERIEL	157 646 206	0,07
MACHINES ET EQUIPEMENTS N.C.A	7 601 980 423	3,28
MACHINES ET MATERIELS ELECTRIQUES	1 065 614 916	0,46
MEUBLES;PRODUITS DIVERS N.C.A	2 267 524 685	0,98
OUVRAGES EN METAUX; PRODUITS DU TRAVAIL DES METAUX	1 928 642 538	0,83
PAPIERS, CARTONS;ARTICLES EN PAPIER OU EN CARTON	3 694 926 988	1,59
PRODUITS CHIMIQUES	18 319 949 842	7,91
PRODUITS DE LA CONSTRUCTION AUTOMOBILE	14 893 149 992	6,43
PRODUITS DE L'EDITION ET DE L'IMPRIMERIE	78 655 160	0,03
PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSONS	108 357 505 749	46,77
PRODUITS DU TRAVAIL DU BOIS	233 013 319	0,10
PRODUITS EN CAOUTCHOUC OU EN MATIERES PLASTIQUES	3 561 134 710	1,54
PRODUITS METALLURGIQUES;PIECES ET FONDERIE	36 727 431 327	15,85
PRODUITS PETROLIERS	2 763 659 875	1,19
PRODUITS TEXTILES ET AUTRES ARTICLES	7 197 833 130	3,11
VERRE;POTERIES ET MATERIAUX POUR LA CONSTRUCTION	122 646 834	0,05
Total général	231 706 364 311	100

Source : Données collectées PASBP

3-2-2- Provenance des importations

Les importations enregistrées proviennent principalement du Sénégal à hauteur de , de 81,2 % des importations de la période sous revue. La Côte d'Ivoire constitue le deuxième pays de provenance des produits d'importation (11,7 %), suivi du Liberia et de la Sierra Leone représentant respectivement 4,9 % et 1,4 % de la valeur totale des importations.

Tableau 10 : Principaux pays de provenance des importations

Pays de provenance	Valeur en GNF	Part (%)
Afrique du Sud	74 749 358	0,03
Algérie	5 194 034	0,00
Allemagne	661 383 686	0,29
Angola	13 324 696	0,01
Cote d'Ivoire	27 106 916 024	11,70
Gambie	101 184 717	0,04
Ghana	176 476 213	0,08
Guinée-Bissau	833 869 790	0,36
Liberia	11 262 712 543	4,86
Mali	218 962 515	0,09
Sénégal	188 065 792 938	81,17
Sierra Leone	3 184 964 753	1,37
Total général	231 705 531 268	100

Source : Données collectées PASBP

Les principaux produits importés à partir du Sénégal sont majoritairement des produits des industries alimentaires et de boissons (52,5 %) et des produits métallurgiques, de fonderie et des pièces (19,2 %). Ils sont suivis des produits chimiques et des produits divers qui représentent respectivement 9 % et 6,8 % des importations.

Les importations provenant de la Côte d'Ivoire sont composées principalement des produits de la construction automobile (35,9 %), des machines et équipements (20,6 %), mais aussi des cuirs travaillés, des articles de voyage et chaussures (17,2 %). Ces produits entrent généralement en Guinée à partir des bureaux et postes de douanes de Bougoula, Tounkarata et N'Zoo.

3.3. Coefficients de correction des importations et des exportations

Les importations et les exportations passent essentiellement par les postes et bureaux de douane informatisés. Cependant, celles qui passent par les bureaux de douanes non informatisés sont sous-estimées. Par conséquent, les coefficients de correction des importations et des exportations passant par les postes et bureaux de douane non informatisés sont mis à jour à partir de la collecte des flux des marchandises aux frontières terrestres non informatisées.

Compte tenu des proportions des importations et des exportations passant par les postes et bureaux de douanes non informatisés, les coefficients de correction de ces importations et exportations sont respectivement estimés à 1% et 3,4% des importations non pétrolières et des exportations non minières passant par les bureaux informatisés. Ces coefficients indiquent donc que 1% des importations non pétrolières et 3,4% des exportations non minières de la Guinée transitent par les bureaux de douanes non informatisés couverts par cette enquête.

Tableau 11 : Coefficients de correction des importations et des exportations

	Coefficients de correction (en % des flux de la BdP)	
	Avant l'enquête	Après l'enquête
Importations	2 %	1,0 %
Exportations	5 %	3,4 %

Source : Calcul des auteurs à partir des données collectées PASBP

Tableau 12 : Structure des importations par pays de provenance

	Valeur en GNF	Part (%)
Afrique du Sud	74 749 358	100,00
MACHINES ET EQUIPEMENTS N.C.A	44 436 105	59,45
OUVRAGES EN METAUX;PRODUITS DU TRAVAIL DES METAUX	30 313 253	40,55
Algérie	5 194 034	100,00
CUIRS TRAVAILLES;ARTICLES DE VOYAGE;CHAUSSURES	5 194 034	100,00
Allemagne	661 383 686	100,00
EQUIPEMENTS ET APPAREILS DE RADIO, TELEVISION ET CO	661 383 686	100,00
Angola	13 324 696	100,00
PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSONS	13 324 696	100,00
Cote d'Ivoire	27 106 916 024	100,00
CUIRS TRAVAILLES;ARTICLES DE VOYAGE;CHAUSSURES	4 668 323 504	17,22
MACHINES ET EQUIPEMENTS N.C.A	5 580 546 847	20,59
PRODUITS CHIMIQUES	1 249 160 558	4,61
PRODUITS DE LA CONSTRUCTION AUTOMOBILE	9 719 815 468	35,86
PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSONS	1 732 989 562	6,39
PRODUITS EN CAOUTCHOUC OU EN MATIERES PLASTIQUES	1 147 027 377	4,23
PRODUITS TEXTILES ET AUTRES ARTICLES	1 225 143 540	4,52
Gambie	101 184 717	100,00
PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSONS	101 184 717	100,00
Ghana	176 476 213	100,00
MACHINES ET EQUIPEMENTS N.C.A	176 476 213	100,00
Guinée-Bissau	833 869 790	100,00
DIVERS	481 287 365	57,72
MACHINES ET EQUIPEMENTS N.C.A	43 949 522	5,27
PRODUITS DE LA CONSTRUCTION AUTOMOBILE	175 361 923	21,03
PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSONS	82 308 299	9,87
Liberia	11 262 712 543	100,00
ARTICLES D'HABILLEMENT ET FOURRURES	431 893 952	3,83
DIVERS	610 297 951	5,42
MACHINES ET EQUIPEMENTS N.C.A	1 068 932 300	9,49
PRODUITS DE LA CONSTRUCTION AUTOMOBILE	1 848 177 122	16,41
PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSONS	6 222 842 587	55,25
Mali	218 962 515	100,00
DIVERS	31 861 407	14,55
MACHINES ET EQUIPEMENTS N.C.A	83 783 302	38,26
PRODUITS DE LA CONSTRUCTION AUTOMOBILE	65 087 872	29,73
PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSONS	11 024 838	5,04
PRODUITS METALLURGIQUES;PIECES ET FONDERIE	17 779 579	8,12
Sénégal	188 065 792 938	100,00
DIVERS	12 793 134 444	6,80
PRODUITS CHIMIQUES	17 003 621 763	9,04
PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSONS	98 639 224 750	52,45
PRODUITS METALLURGIQUES;PIECES ET FONDERIE	36 132 240 596	19,21
Sierra Leone	3 184 964 753	100,00
DIVERS	1 421 772 504	44,64
PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BOISSONS	1 553 773 257	48,78
PRODUITS DU TRAVAIL DU BOIS	112 838 258	3,54
Total général	231 705 531 268	100

Source : Données collectées PASBP

3.4. Coefficients de correction de la balance commerciale

Les importations et les exportations passent essentiellement par les postes et bureaux de douane informatisés. Au cours de la période sous-revue, les exportations non minières enregistrées au niveau des bureaux de douanes informatisés sont estimées à GNF 7 523,5 milliards, soit 96,7% du total des exportations. Les importations hors produits pétroliers sont de GNF 23 650,5 milliards, représentant 99 % du total des importations non pétrolières.

Les coefficients de correction des exportations et des importations qui passent par les bureaux et postes douaniers non informatisés sont estimés respectivement à 3,4 % et à 1,0 % des exportations non minières et des importations hors produits pétroliers enregistrés au niveau des bureaux informatisés. Ces coefficients étaient estimés respectivement à 5 % et 2 % avant l'enquête. La baisse de ces coefficients s'explique en partie par l'informatisation récente des bureaux de douanes de Kamsar, de Kourémalé et de Pamelap.

Tableau 13 : Coefficients de correction des importations et des exportations

	Coefficients de correction (en % des flux de la BdP)	
	Avant l'enquête	Après l'enquête
Importations	2 %	1,0 %
Exportations	5 %	3,4 %

Source : Calcul auteurs à partir des données collectées PASBP

Conclusion et recommandations

La méthodologie adoptée pour cette enquête permet d'appréhender les exportations et les importations qui passent au niveau des bureaux et des postes douaniers non informatisés, et ce, quelle que soit la valeur des marchandises. Elle permet également d'actualiser les coefficients d'estimation de ces exportations et importations qui passent désormais de 5% à 3,4% et de 2% à 1% respectivement. Cette enquête s'est déroulée sur la période du 1er avril 2018 au 30 mars 2019.

Au-delà de la correction des coefficients de la balance des paiements, l'enquête a permis de mieux comprendre la nature des produits échangés par la Guinée au niveau des postes et bureaux de douanes transfrontaliers. Il s'agit principalement des produits de l'industrie alimentaire et des boissons pour les régions de N'Zérékoré, Kindia, et Kankan, des machines et matériels électriques pour la région de Labé. Aussi, les résultats renseignent sur le degré d'ouverture de chaque région par rapport aux différents pays de la sous-région. Ainsi, en considérant le nombre de postes et bureaux de douane, les régions de N'Zérékoré et Kankan sont les plus ouvertes avec quinze (15) et neuf (9) postes et bureaux respectivement.

L'enquête a également permis de constater que pour chacune des régions naturelles du pays, il existe une différence de sensibilité des transactions par rapport aux saisons. On remarque ainsi que les transactions dans la région de N'Zérékoré, la plus pluvieuse du pays, sont très saisonnières avec des volumes nettement inférieurs durant l'hivernage, en raison notamment de la dégradation poussée des voies routières à cette période.

Au terme de cette enquête, il ressort globalement qu'une part relativement significative des exportations et importations des opérateurs économiques passent par les bureaux et postes douaniers non informatisés de la Guinée avec le Sénégal et la Côte d'Ivoire. À cet égard, les mesures ci-après pourraient être envisagées, en vue d'une amélioration des statistiques de la balance commerciale de la Guinée :

- ◇ la poursuite des opérations de saisie et de traitement informatique des exportations et importations qui passent par les bureaux de Sambailo, de Bougoula, de Tounkarata et de N'Zoo et leur inter-connection avec le système « SYDONIA » par la Direction Générale des Douanes (DGD) ;
- ◇ l'organisation des séances de sensibilisation sur l'importance de la bonne tenue des statistiques sur les exportations et importations à l'intention des responsables et agents des bureaux frontaliers des douanes, des conducteurs, transporteurs, commerçants et transitaires par la DGD et la BCRG ;
- ◇ la réalisation de cette enquête au niveau des autres bureaux et postes douaniers non informatisés et non couverts par l'enquête actuelle tous les deux ans par la BCRG pour actualiser les coefficients de correction ;

◇ L'informatisation progressive de tous les postes de douane non informatisés et leur inter-connection avec le système « SYDONIA » par la Direction Générale des Douanes avec l'appui technique des partenaires financiers (BAD, BM et autres).